

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: Convention simplifiée d'intervention de "l'école des parents et des éducateurs d'Ile de France" pour 2 conférences-débats les 4 octobre et 6 décembre 2018

DÉCISION N° AU-18-223 EN DATE DU 13 JUILLET 2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N° 4928 en date du 14 novembre 2017, portant délégation de fonction à Monsieur Didier DENHEZ ;

CONSIDÉRANT que « l'Ecole des Parents et des Educateurs d'Ile-de-France » ; représentée par Madame Mirentxu BACQUERIE, Directrice générale, ayant donné délégation à Monsieur Hervé GERARD, Directeur du service Formation EPE ; dont le siège social est situé 5 impasse Bon secours 75543 Paris cedex 11, s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation de deux conférences-débats le 4 octobre et le 6 décembre 2018 pour une dépense totale de 1000 € Net de taxes (mille euros) ;

## DÉCIDE

**DE SIGNER** une convention simplifiée d'intervention avec « l'Ecole des Parents et des Educateurs d'Ile de France » pour deux conférences-débats, les 4 octobre et 6 décembre 2018, pour une dépense totale de 1000 € net de taxes (mille euros).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, l'Adjoint au maire Chargé de la jeunesse et de la santé,

Signé

**Didier DENHEZ** 

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20180713-Imc1H5492H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/07/2018

Date de Publication : 13/07/2018